



## FICHE PÉDAGOGIQUE

**ZiNTV**  
MEDIA D'ACTION COLLECTIVE

# LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE DES VIOLENCES POLICIÈRES

### OBJECTIF PÉDAGOGIQUE :

- Analyser la manière dont sont représentées médiatiquement les violences policières
- Développer un regard critique sur les productions médiatiques

### CONTENU DE LA FICHE

- La fiche pédagogique: 18 pages
- Un pdf reprenant les images analysées dans la fiche

Lien :

### En quelques mots :

Cette fiche reprend certaines caractéristiques du traitement médiatique des violences policières dans les médias d'information et peut servir de base à la mise en place un atelier d'éducation aux médias.

# 01

## Introduction



Tous les jours, des citoyen.ne.s témoignent de violences policières, pourtant leur droit de filmer ces actions est souvent bafoué. Notre principale source d'information à ce sujet provient donc des médias d'information. Il est dès lors essentiel d'interroger la manière dont sont représentées ces violences dans l'espace médiatique. Quels sont les points de vue mis en avant ? D'où proviennent leurs sources ? Qui a droit à la parole ?

La presse, en rendant compte des événements et des points de vue sur les événements contribue à la production de versions et d'interprétations autorisées des faits, qui constituent parfois la seule «réalité» des violences policières pour des milliers de lecteurs ou de spectateurs. Il est donc essentiel de s'y pencher.

Nous avons listé les différents procédés souvent utilisés dans les médias d'information lorsque sont abordées les violences policières.

Chaque procédé est brièvement expliqué et accompagné d'un exemple. Ce document est conçu pour mettre en place des séances d'analyse critique des médias et peut servir de support de discussion ou d'animation avec un groupe de personnes à partir de 16 ans.

Il est peut-être utilisé de différentes manières selon vos besoins et contraintes. Un document PDF qui reprend les différents procédés est disponible en annexe. Cela vous permettra de les imprimer et de les découper.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture, rappelons que les sujets abordés sont vastes et complexes. Nous ne prétendons pas en offrir une vue exhaustive et nous vous invitons à entamer des recherches complémentaires.

# 02

## Explorer ces éléments avec un groupe

### Objectifs :

- Analyser la manière dont sont représentées médiatiquement les violences policières
- Développer un regard critique sur les productions médiatiques

**Durée :** 2 heures

**Matériel :** Les visuels imprimés, un tableau pour prendre note.

### Étapes :

#### > Faire émerger les représentations des participant.e.s

Avant de débiter cette discussion, il peut être utile de faire émerger les représentations du groupe des violences policières. Plusieurs techniques existent, nous vous détaillons ici **la technique du mur parlant**.

Sur un grand tableau, on inscrit au centre « les violences policières ». L'exercice se passe en silence. Les participant.e.s se lèvent, un à la fois, au moment où ils le désirent, pour écrire un mot-clef au tableau. Chacun.e peut se lever plusieurs fois pendant la séance ou ne pas se lever du tout. Quand plus personne ne lève, on donne la deuxième consigne : toujours en silence et un par un, les participant.e.s peuvent se lever et barrer les mots auxquels ils n'adhèrent pas (il est utile de prévenir qu'on en discutera par la suite). Ensuite, il s'agira, selon le même protocole, de venir souligner les expressions qui semblent à chacun les plus proches de sa conception. La discussion peut alors débiter en commençant par les mots barrés : qui a écrit le mot dans un premier temps et qu'a-t-il voulu dire ? Qui est venu le barrer et que voulait-il exprimer par-là ? Etc.

### > Analyser les différents procédés

Analyser la représentation médiatique des violences policières

- 1 Étaler les différents exemples découpés sur une table.
- 2 Proposer aux participant.e.s de les observer et de lire attentivement.
- 3 Selon le nombre de participant.e.s, proposer de constituer des sous-groupes.
- 4 Chaque sous-groupe doit choisir un exemple et tenter de déterminer quel est le procédé à l'œuvre
- 5 Si le temps et le matériel à disposition le permet, on peut aussi proposer aux participant.e.s d'essayer de trouver d'autres exemples similaires (en faisant des recherches sur Internet).
- 6 En grand-groupe, chaque sous-groupe présentera ses conclusions
- 7 Au fur et à mesure de l'analyse de ces documents, l'animateurice notera des mots clefs au tableau sous forme de carte mentale. Le résultat final constituera une première grille de lecture de document médiatique qui aborde les violences policières, une sorte de liste d'éléments auxquels il faut être attentif lorsqu'on est confronté à des documents médiatiques.

### > Évaluation collective

Il sera intéressant de confronter ses représentations avant et après l'activité d'analyse médiatique afin d'identifier s'il y a eu un changement de représentation et tenter de comprendre collectivement pourquoi.

# 03

## Les principales caractéristiques du traitement médiatique des violences policières

- **Atténuer les violences** : Par le choix de certains mots, les violences policières sont euphémisées.
- **Déresponsabiliser les policiers** : De la même manière, en ne nommant pas les policiers comme étant à l'origine des coups qu'ils portent ou des tirs, leur responsabilité dans ces violences, blessures et mutilations est atténuée.
- **Dépolitiser les violences** : Utiliser certains termes comme « dérapage » pour qualifier des actes violents ou comme « moutons noirs » ou « pommes pourries » pour qualifier des policiers qui ont commis un acte de violence empêche d'appréhender ce phénomène comme un fait social et politique. Au contraire, ces éléments de langage en font un fait divers.
- **Relativiser les violences** : Parfois, lorsque les violences policières sont évoquées, elles sont mises en balance en les présentant comme des violences qui viendraient des deux côtés. Cela sous-entend que les policiers ne feraient que répondre à une violence initiale.
- **Criminaliser certains quartiers** : En présentant les quartiers dans lesquels la police intervient comme des zones dangereuses, l'on participe à justifier les violences qui y sont commises.
- **Criminaliser les victimes** : Lorsqu'on parle des victimes des crimes policiers, dans un premier temps, l'on met souvent en avant leur prétendue consommation de stupéfiants, leur prétendue mauvaise attitude au moment des faits (la figure du fuyard), l'allusion à un passé judiciaire ou criminel de la victime, les problèmes de santé de la victime, qui seraient responsables de sa mort.
- **Criminaliser les soutiens des victimes** : Lorsque des manifestations sont organisées pour exiger une enquête juste et pour protester contre l'impunité des policiers à l'origine de ces morts, on qualifie les personnes qui manifestent ou/et se révoltent contre ces crimes et leur impunité de « casseurs » dont le seul objectif serait de détruire. Cela dépolitise leurs modes d'expression et délégitime leurs colères.
- **Montrer des scènes de violences** : Montrer à répétition des images des victimes blessées ou tuées réduit leur vie et leur image à cette violence.
- **Mettre en avant le point de vue de la police** : De nombreux médias s'en tiennent (au moins dans un premier temps) aux versions des policiers ou du procureur sans les questionner. En conséquence, ils livrent des versions erronées ou tronquées de l'événement. De plus, les familles des victimes ou des collectifs de défense sont rarement interrogés.
- **Ce dont on parle peu** : La parole est rarement donnée aux jeunes concernés par les violences policières. Très souvent, lorsque c'est le cas, on les anonymise. On entend également peu parler de la peur bien réelle que suscitent les pratiques policières, de la souffrance, du deuil des familles et du caractère raciste de ces crimes.

Par le choix de certains mots, les violences policières sont euphémisées.

The screenshot shows the La Libre International website interface. At the top left is the 'La Libre' logo, and at the top right is the word 'International'. Below the logo is a navigation bar with 'Europe' selected, and other options like 'Amérique', 'Asie', 'Afrique', and 'Océanie'. The main content area features a large headline: 'Les images de l'arrestation musclée d'une infirmière créent la polémique en France'. Below the headline are tags for 'Europe' and 'Vidéo', and the text 'Rédaction avec AFP'. At the bottom of the article preview, it says 'Publié le 17-06-20 à 00h38 - Mis à jour le 17-06-20 à 14h29'.

La Libre, publié le 17-06-2020,  
<https://www.lalibre.be/international/europe/2020/06/17/les-images-de-larrestation-musclée-dune-infirmière-créent-la-polemique-en-france-43FKB422CBDHPGJ5TIHSQIKR2Y/>

Cet article relate l'agression d'une infirmière qui participait à une manifestation de soutien aux soignants.e.s. Elle aurait lancé des pierres sur des policiers, raison pour laquelle elle sera arrêtée. Le journaliste, Rémy Busine, a filmé la scène et la décrit comme suit sur son compte Twitter : «une femme en blouse blanche, tirée par les cheveux, durant une interpellation, finira évacuée le visage en sang durant la manifestation aux Invalides. Elle réclamera à plusieurs reprises sa Ventoline.»

Il s'agit donc d'une arrestation très violente. Des euphémismes tels que « musclé » (ou parfois aussi « maîtrisé ») recouvrent une réalité bien plus violente. De plus, ils participent à évacuer le débat qui devrait avoir lieu sur le rapport des forces en présence, les niveaux de répression, la légitimité des usages de la violence, etc.

## DÉRESPONSABILISER LES POLICIERS

De la même manière, en ne nommant pas les policiers comme étant à l'origine des coups qu'ils portent ou des tirs, leur responsabilité dans ces violences, blessures et mutilations est atténuée.

The screenshot shows the le dauphiné website interface. At the top is a red navigation bar with 'VIDÉOS', 'PODCASTS', 'PREMIUM', 'MÉTÉO', 'NEWSLETTERS', 'JEUX', and 'BOUTIQUE'. Below this is the 'le dauphiné' logo. A secondary navigation bar includes 'Présidentielle', 'Actualité', 'Départements', 'Sport', 'Long format', 'Culture - Loisirs', 'Magazine', and 'Services'. The main content area shows a breadcrumb trail 'France - Monde' and several category tags: 'Procès des attentats du 13-Novembre', 'Politique', 'Économie', 'Environnement', and 'Insolite'. The article title is 'LBD: l'arme des policiers qui fait peur'. Below the title, the text reads: 'Les LBD, pour lanceurs de balles de défense, sont suspectés de faire de nombreux blessés lors des opérations de maintien de l'ordre. Le Défenseur des droits demande que leur usage soit suspendu.'

Le dauphiné, publié le 17-01-2019,  
<https://www.ledauphine.com/france-monde/2019/01/17/lbd-l-arme-des-policiers-qui-fait-peur>

Les LBD sont des objets. C'est l'utilisation qui en est faite par les policiers qui provoque de très nombreux blessés.

Utiliser certains termes comme « dérapage » pour qualifier des actes violents ou comme « moutons noirs » ou « pommes pourries » pour qualifier des policiers qui ont commis un acte de violence empêche d'appréhender ce phénomène comme un fait social et politique. Au contraire, ces éléments de langage en font un fait divers.

**À** Grenoble (Isère), un contrôle de police sur deux adolescents aurait totalement **dérapé**. Ces deux jeunes racontent avoir été interpellés car ils ne portaient pas leurs masques, puis violentés et tabassés par les forces de l'ordre.

RTL, publié le 13/11/2020

<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/les-infos-de-6h-grenoble-la-police-accusee-d-avoir-tabasse-deux-jeunes-lors-d-un-controle-7800921885>

## «Distinguer les quelques moutons noirs des autres policiers»

Le Soir, publié le 12/01/2020

<https://plus.lesoir.be/272417/article/2020-01-12/distinguer-les-quelques-moutons-noirs-des-autres-policiers>

Cela souligne tacitement que les faits sont **exceptionnels** et cela permet de faire porter la responsabilité de ces violences uniquement sur un individu voire une brigade et ainsi **psychologiser les violences policières** (elles seraient uniquement la conséquence de comportements individuels, d'agents particulièrement violents). Si, effectivement, il y a une composante individuelle dans toute violence, le fait de réduire les violences policières à ce simple trait empêche de réfléchir sur le **caractère systémique des violences** exercées par la police en général.

Parfois, lorsque les violences policières sont évoquées, elles sont mises en balance en les présentant comme des violences qui viendraient des deux côtés. Cela sous-entend que les policiers ne feraient que répondre à une violence initiale.

## Policiers agressés à Ixelles : "Il est temps de rappeler à certains qu'on ne joue pas avec le respect de nos forces de l'ordre !"

Bruxelles Vidéo

A. F.

Publié le 15-11-20 à 18h21 - Mis à jour le 16-11-20 à 10h54

**Une résolution est en cours de finalisation pour améliorer la relation entre la police et les citoyens.**

*"C'est un travail important car il ne faut pas nier qu'il y a des tensions liées à certains dérapages commis des deux côtés, ce qui ne fait qu'accentuer le cercle vicieux", estime Bianca Debaets. "Il n'empêche, dans certains cas, comme hier à Ixelles, il apparaît évident que cela découle uniquement d'un manque de respect criant de certains pour nos forces de l'ordre, nos pompiers ou nos ambulanciers. Le Gouvernement bruxellois doit faire de*

La DH, Publié le 15-11-20

<https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/policiers-agressees-a-ixelles-il-est-temps-de-rappeler-a-certains-qu-on-ne-joue-pas-avec-le-respect-de-nos-forces-de-l-ordre-5fb1629ed8ad586f51b6ec40>

Rappelons que pour que l'usage de la force par les agents de police soit légal, il faut que 4 conditions soient réunies<sup>1</sup> :

- ils doivent poursuivre un « objectif légitime » ;
- « qui ne peut être atteint autrement » ;
- en n'exerçant qu'une force « raisonnable et proportionnée à l'objectif poursuivi » en tenant compte des risques ;
- après avoir averti la personne (en principe).

« Les 3 premières doivent l'être en toutes circonstances, la 4ème connaît des exceptions. Tant que ces conditions sont réunies, le recours à la force est légalement justifié. Mais dès qu'ils ou elles agissent en dehors de ces conditions, les policier·ère·s sont dans l'illégalité et deviennent délinquant·e·s. »



Cette photo met en scène la police et les manifestants comme s'il existait une symétrie de pouvoir entre ces deux groupes.

1. Contrainte et usage de la force, Police Watch, 2022 : <https://policewatch.be/liste/2>

En présentant les quartiers dans lesquels la police intervient comme des zones dangereuses, l'on participe à justifier les violences qui y sont commises.



RTL, publié le 25-04-2018, <https://www.rtl.be/info/regions/bruxelles/grosse-intervention-de-police-en-cours-dans-le-quartier-du-peterbos-1016291.aspx>



CNEWS, publié le 11-02-2021, <https://www.cnews.fr/videos/france/2021-02-11/bordeaux-la-difficile-reconquete-des-quartiers-sensibles-1045927>

« Quartier sensible » « zone de non droit » « quartier difficile ». Utiliser ce type d'expression qui relève d'un vocabulaire guerrier nuance d'emblée les violences commises puisqu'on sous-entend que la police travaille dans des conditions difficiles (ce qui justifierait les violences).

De plus, ce vocabulaire sécuritaire touche principalement certains quartiers ce qui conduit à penser que l'insécurité est le fait d'une population problématique présentant certaines origines ethniques et concentrée dans ces quartiers plus qu'ailleurs.

**Pour aller plus loin :**

- La propagande au ralenti n°4 : la représentation médiatique des quartiers populaires, ZIN TV, octobre 2021 : <https://zintv.org/outil/la-propagande-au-ralenti-vol-4/>



Lorsqu'on parle des victimes des crimes policiers, dans un premier temps, l'on met souvent en avant leur prétendue consommation de stupéfiants, leur prétendue mauvaise attitude au moment des faits (la figure du fuyard), l'allusion à un passé judiciaire ou criminel de la victime, les problèmes de santé de la victime, qui seraient responsables de sa mort.

### 1. Leur prétendue consommation de stupéfiants

#### **Une action "justifiée et proportionnelle"**

À un moment, la situation s'est aggravée. Moïse Bangoura était sous l'emprise de stupéfiants et était particulièrement agité. Il s'est révolté contre les policiers présents et ceux-ci ont été contraints de recourir à la coercition. L'homme en a été informé à l'avance. Il a été maîtrisé et menotté. Quelques instants plus tard, Moïse Bangoura s'est senti mal. La police l'a immédiatement libéré et a appelé les services de secours. Les ambulanciers ont essayé de le réanimer mais l'homme est décédé.

7sur7, publié le 10-11-2020, <https://www.7sur7.be/belgique/l-affaire-des-policiers-poursuivis-pour-le-deces-de-lamine-traitee-en-fevrier-a30e1770/>

Lamine Moïse Bangoura, un jeune homme de 27 ans, est mort asphyxié suite à une pression sur sa cage thoracique effectuée simultanément par plusieurs policiers. Les policiers ont utilisé des sangles de déménagement pour immobiliser et maintenir le jeune homme. 5 policiers se sont mis sur lui et l'ont maintenu par la force, couché à plat ventre la tête enfoncée dans un canapé. Durant plusieurs secondes le jeune homme a poussé des cris de détresse sans qu'aucun des témoins ne lui viennent en aide. Son agonie sera filmée par l'assistant du huissier, laissant voir l'usage excessif de la force. Lamine meurt quelques minutes après seulement. Suite à son décès, les policiers prononcent des phrases telles que : « On va encore devoir appeler un corbillard... », ou encore en avertissant les secours au moment de leur arrivée, de faire attention car Lamine « fait peut-être semblant d'être mort ».

#### **Pour aller plus loin :**

- Comité Justice Pour Lamine <https://www.facebook.com/Comit%C3%A9-Justice-Pour-Lamine-103771228096922/>
- Enquête de Médiapart du 11-08-2016 : [https://www.mediapart.fr/journal/france/110816/avant-adama-traore-ces-etranges-malaises-entre-les-mains-de-la-police?page\\_article=1](https://www.mediapart.fr/journal/france/110816/avant-adama-traore-ces-etranges-malaises-entre-les-mains-de-la-police?page_article=1)

## 2. Leur prétendue mauvaise attitude au moment des faits (la figure du fuyard)

The screenshot shows a news article from DH Les Sports+. The header includes the DH logo, navigation menus (Actu, Régions, Conso, Médias, Lifestyle & people, Buzz, Nos podcasts), and utility links (Journal, Alertez-nous, Radio, Newsletter, Se connecter, Pariez sur Belfirst, S'abonner). The article text is as follows:

pour faire respecter les mesures de confinement imposées par le coronavirus.

Vers 21 heures, deux jeunes circulaient sur des scooters aux alentours de la Place du Conseil, attirant ainsi l'attention d'une patrouille de la ZP Midi .

L'un d'entre eux a voulu se soustraire au contrôle en refusant de s'arrêter.

La patrouille, de la BAC (Brigade anti-criminalité), a entamé une poursuite. Le jeune homme a accéléré et pris la fuite: la police l'a poursuivi dans plusieurs rues d'Anderlecht.

Le conducteur de 19 ans, prénommé Adil, est parvenu à s'échapper en passant à travers des potelets, de sorte que le véhicule de patrouille s'est retrouvé bloqué. Le fuyard a ainsi atteint le Quai de l'industrie.

Un deuxième véhicule de police est arrivé à contresens. A un moment donné, le conducteur du Booster, qui suivait une camionnette, aurait déboîté pour la dépasser alors que celle-ci s'apprêtait à croiser le véhicule de police.

Le scooter a alors percuté de plein fouet l'avant gauche de ce véhicule. Le jeune homme est décédé sur le coup.

Avisé, le Parquet s'est rendu sur place, rejoint par le laboratoire, un médecin légiste et un expert automobile. Les deux véhicules en cause ont été saisis. Les policiers ont été entendus. Une enquête judiciaire est en cours afin

La DH, Publié le 11-04-20

<https://www.dhnet.be/actu/faits/un-jeune-homme-renverse-par-une-voiture-de-police-a-anderlecht-est-decede-5e9167d27b50a6162b1aafd3>

Lorsque les médias relatent l'histoire de Medhi Bouda ou d'Adil Charrot (deux jeunes hommes percutés par une voiture de police alors qu'ils roulaient en scooter), ils précisent que les jeunes hommes fuyaient la police. Ce qui est vrai. Par contre, il est rarement expliqué pourquoi pour ces jeunes hommes ont agi de cette manière laissant à penser qu'ils « auraient quelque chose à se reprocher » et qu'ils seraient en partie responsables de leur propre mort.

Ces réactions sont pourtant tout à fait logiques lorsqu'on connaît la répression spécifique de la police dans les quartiers populaires que les jeunes personnes défavorablement racisées subissent quotidiennement. Par ailleurs, les techniques utilisées par la police sont rarement questionnées. Était-il nécessaire de se lancer dans une course-suite pour un simple contrôle d'identité ?

« A ces violences directes, il convient d'ajouter d'autres pratiques destructrices « indirectes », c'est-à-dire ne se traduisant pas par l'usage de la force physique. Du tutoiement au contrôle au faciès à répétition en passant par l'amende abusive, du harcèlement à l'humiliation en passant par l'injure raciste ou sexiste, cette violence « atmosphérique » est désormais une des dimensions de la socialisation des jeunes des quartiers populaires. Elle caractérise leur quotidien. Elle marque durablement leur rapport au monde et à la société. Elle s'intègre dans leur subjectivité. Elle détermine leurs réactions. Elle produit un sentiment d'insécurité lors des interactions – et même lors d'un simple croisement – avec les représentants des « forces de l'ordre ».<sup>1</sup>

### Pour aller plus loin :

- Répertoire des violences policières, Nicholas Kumba, ZIN TV, mars 2021 : <https://zintv.org/repertoire-violences-policieres/>
- Au cœur de l'impunité : les techniques policières d'interpellation, Texte publié dans le cadre du groupe de travail mandaté par les Bruxelles Panthères autour des violences policières, JOC, juin 2021 : <https://joc.be/au-coeur-de-limpunite-les-techniques-policieres-dinterpellation/>

1. « Des classes dangereuses à l'ennemi de l'intérieur », Saïd Bouamama. Ed. Syllepse, 2021, page 428.

### 3. L'allusion à un passé judiciaire ou criminel de la victime

The screenshot shows the top of an RT France news page. At the top left, there are language options: ENG العربية, ESP, PYC, DE. The RT France logo is on the left, followed by the main headline 'OSEZ QUESTIONNER' and a red 'EN DIRECT' button. Below this is a navigation bar with categories: Actualité, France, International, Economie, Opinions, INTERDIT D'INTERDIRE, Magazines, Documentaires, Vidéos, RT360. The main article title is 'Affaire Théo : un PV suggère que le jeune-homme était un «indic» et aurait été violé par des dealers', dated '2 mars 2017, 18:54'.

RT France, publié le 02-03-2017

<https://francais.rt.com/france/34702-affaire-theo-pv-suggere-que-theo-etait-indic-et-viole-par-dealers>

En réalité, Théodore Luhaka, 22 ans a été violé par un policier lors de son arrestation (à l'aide d'une matraque, ce qui occasionnera une infirmité permanente). Pourtant la version de certains policiers qui suggèrerait qu'il aurait été violé par des trafiquants de drogue a circulé plusieurs jours et a été relayée par différents médias.

### 4. Les problèmes de santé de la victime, qui seraient responsables de sa mort

The screenshot shows the top of a Le Parisien news page. It features a 'MENU' button, the 'Le Parisien' logo, and a 'S'ABONNER' button. The article is categorized under 'Île-de-France & Oise, Paris'. The main headline is 'Malaise cardiaque pendant une interpellation à Paris : Cédric est décédé'. The sub-headline reads: 'Cédric Chouviat, qui avait eu un malaise cardiaque vendredi lors d'un contrôle de police, quai Branly (VIIe), est décédé dimanche matin à l'hôpital Georges-Pompidou. Sa famille envisage de porter plainte.'

Le Parisien, publié le 5 janvier 2020

<https://www.leparisien.fr/paris-75/malaise-cardiaque-pendant-une-interpellation-a-paris-cedric-est-decede-05-01-2020-8229168.php>

Voici une autre version des faits relayée par le média Basta : « le 3 janvier, Cédric Chouviat, livreur de 42 ans, fait l'objet d'un contrôle par des agents de la police nationale, tandis qu'il circule à scooter dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Alors qu'il filme le contrôle avec son téléphone, le livreur est plaqué au sol par plusieurs fonctionnaires puis fait un arrêt cardiaque causé, selon l'autopsie, par une asphyxie avec « fracture du larynx ». Sur des vidéos, captées par des automobilistes qui assistent à la scène et diffusées par Mediapart, le livreur subit une clef d'étranglement ainsi qu'un plaquage ventral. »<sup>1</sup>

Le plaquage ventral est la technique qui a causé entre autres la mort Georges Floyd aux Etats-Unis, Cédric Chouviat en France, et récemment Kadri Abderrahmane Ridha, dit « Akram », à Anvers ou Jozef Chovanec, à Charleroi. Pour chacune de ses affaires, ce sont d'abord les prétendus antécédents médicaux des victimes qui sont mis en avant. Le plaquage ventral est une technique d'immobilisation extrêmement violente et dangereuse qui provoque rapidement une asphyxie. S'il est possible que certaines de ces victimes avaient bel et bien des problèmes cardiaques, la plupart du temps, les autopsies relèvent que c'est bien le plaquage qui est à l'origine des décès.

1. Mort de Cédric Chouviat entre les mains de la police : « À croire qu'on a tous un problème de valve cardiaque », Ludovic Simbille, BastaMag, janvier 2020 : <https://basta.media/Chouviat-interpellation-plaquage-clef-d-etranglement-violences-policieres>

Lorsque des manifestations sont organisées pour exiger une enquête juste et pour protester contre l'impunité des policiers à l'origine de ces morts, on qualifie les personnes qui manifestent ou/et se révoltent contre ces crimes et leur impunité de « casseurs » dont le seul objectif serait de détruire. Cela dépolitise leurs modes d'expression et délégitime leurs colères.



La Libre publié le 14-04-2020

<https://www.lalibre.be/regions/bruxelles/2020/04/14/emeutes-a-anderlecht-la-moitie-des-casseurs-ne-sont-pas-anderlechtois-IP7J3BXMO5F-4FITR4IRS5UVOAU/>

Le 11 avril 2020, un jour après la mort d'Adil, des habitant.e.s du quartier où il vivait ont manifesté pour exprimer leur colère face à la mort du jeune garçon. Des manifestant.e.s ont brisé des vitrines et ont attaqué des voitures de police. De nombreuses personnes ont été arrêtées. Différents médias ont relayé les propos du bourgmestre d'Anderlecht qui a qualifié cette manifestation d'émeute, les manifestants de casseurs et de leur violence de violence gratuite. Une distinction entre bons et mauvais manifestants a aussi été faite.

Pourtant, on pourrait pu qualifier cette manifestation de révolte car ce rassemblement était politique. Les manifestant.e.s ont réagi avec les moyens qu'ils ont à la disposition face à une violence institutionnelle qui les touche.

**Pour aller plus loin :**

- Condamner les débordements, c'est être complice des violences systémiques, Vice, janvier 2021 : <https://www.vice.com/fr/article/pkdxzz/condamner-debordements-manifestations-complice-des-violences-systemiques>

### **Montrer à répétition des images des victimes blessées ou tuées réduit leur vie et leur image à cette violence.**

Il arrive aussi de montrer des photos ou des vidéos des personnes en train de se faire agresser ou tuer comme la vidéo de la mise à mort de George Floyd qui a circulé sur les réseaux sociaux mais qui a également été diffusé dans le cadre de journaux télévisés (RTBF, 29 mai 2020). Des photos des victimes blessées comme celle de Michel Zecler, le visage tuméfié qui a fait la couverture du quotidien Libération, circulent également.

Si l'intention est probablement de sensibiliser aux violences policières en en montrant ses conséquences, il n'en reste pas moins que cela réduit l'existence de ces personnes à cette violence subie. « On utilise leurs corps blessés ou tués au lieu d'expliquer et de cette manière, on les dépouille du reste de dignité qu'il leur reste. Il est terriblement problématique d'avoir besoin de voir pour pouvoir la parole croire. Il faut penser aux familles qui ne pourront peut-être pas échapper à ces images (qui resteront parfois en ligne pour un temps très long). Les photos de lynchage, tout comme les photos d'atrocités coloniales ont souvent été prises du point de vue des bourreaux ou des complices. La photographie faisait partie du processus d'humiliation et d'anéantissement. » <sup>1</sup>

---

1. Une image, mille mots et des baffes qui se perdent, Case Rebelles, Octobre 2016 - <https://www.cases-rebelles.org/une-image-mille-mots-et-des-baffes-qui-se-perdent/>

De nombreux médias s'en tiennent (au moins dans un premier temps) aux versions des policiers ou du procureur sans les questionner. En conséquence, ils livrent des versions erronées ou tronquées de l'événement. De plus, les familles des victimes ou des collectifs de défense sont rarement interrogés, peu de versions qui contredisent le discours de la police sont donc proposées. Cela peut conduire à une véritable co-production du récit médiatique avec les autorités.

**Pour aller plus loin :**

- La représentation médiatique des violences policières : l'affaire Mawda : <https://zintv.org/outil/la-representation-mediatique-des-violences-policieres-laffaire-mawda/t>



Cellule de police Uneus zone Midi (Video, 2:09 min), BX1, publié le 8-12-2014 [https://www.youtube.com/watch?v=GN48a\\_WVUKM](https://www.youtube.com/watch?v=GN48a_WVUKM)



Ce reportage réalisé par BX1 en 2014 qui présente la brigade UNEUS et son travail en est un exemple emblématique.



En effet, ce reportage nous présente la brigade UNEUS essentiellement sur base du témoignage de 2 agents de polices faisant partie de la brigade. Au travers d'une caméra embarquée dans le véhicule de police, nous suivons les policiers dans leur journée. Ils nous montrent également certains lieux illustrant le succès de leur opération.



Au-delà de la voix off de la journaliste qui appuie la nécessité de ce travail à plusieurs reprises (« Avec UNEUS, le calme est revenu dans le quartier »), un second témoignage non identifié, renforce l'argumentaire avancé.

Enfin, quelques éléments graphiques chiffrés et décontextualisés confirment la nécessité de la brigade puisqu'ils quantifient la baisse de certains crimes à plus de 50%.



Au final, aucun.e citoyen.ne de la zone concernée n'aura eu l'opportunité de donner son point de vue. Celui-ci est mis en scène dans le troisième plan du reportage où l'on voit sans les entendre les deux agents de police discutant aimablement avec un jeune homme; une image qui peut être interprétée par le spectateur comme une entente cordiale entre les policiers et les jeunes du quartier.

Au-delà de l'absence évidente de la voix des habitant.e.s, une autre question émerge.

- **Est-ce que la baisse des chiffres de la criminalité (élément sur lequel ce reportage est basé) est uniquement attribuable à l'action d'UNEUS et qu'est ce que ces chiffres ne montrent pas ?**

Selon Sybille Smeets, professeure à l'École des sciences criminologiques de l'ULB, notamment spécialisée dans les matières liées aux questions policières. « Uneus n'est pas un dispositif particulièrement novateur. Au contraire, c'est un bon exemple du modèle policier classique d'application stricte de la loi. Ce qui a été développé avec Uneus en 2012 est très proche, à mon sens, d'une politique de type 'tolérance zéro; telle que mise en place à New York dans les années 90 et qui, depuis, a été remise en question dans ses résultats : une baisse spectaculaire des chiffres de la criminalité mais attribuable en grande partie à d'autres facteurs que les mesures policières et, surtout, une augmentation tout aussi spectaculaire des plaintes à l'égard des violences policières et des discriminations, qui s'est jumelée à une diminution de la satisfaction des populations. » <sup>1</sup>

Dans ce cadre, Sybille Smeets estime que la baisse des statistiques policières, parfois invoquée comme positive, doit être interprétée avec prudence. « Cela peut signifier que les policiers travaillent moins (il y a moins de P-V.) ou que les gens ne viennent plus porter plainte en raison d'une perte de confiance à l'égard de la police. » Si la réputation d'Uneus n'est pas des plus belles selon la professeure, elle estime que, pour réellement être en mesure d'évaluer l'efficacité d'un projet policier, il est nécessaire de prendre en compte plusieurs indicateurs, notamment l'impact sur les territoires et les personnes concernées directement par ce projet, y compris les jeunes, mais aussi les conditions de travail des policiers et les tensions internes à la police. « Il faut prendre cet élément en considération, tout en prenant en compte la satisfaction des populations, la diminution des plaintes et l'avis des commerces locaux. Non pas tant en leur demandant leur 'opinion' mais en évaluant les effets concrets de l'action policière sur la qualité de vie. Et pour cela, il ne faut pas nécessairement opposer prévention et répression. Pour qu'un travail policier soit efficace, il faut qu'il fasse surtout l'objet d'une reconnaissance et d'une approbation. De la part des citoyens, des acteurs de terrain et des policiers eux-mêmes. »

Rappelons également, que des jeunes du quartier, notamment du square Jacques Franck, ont dénoncé plusieurs cas de violences et d'humiliations dans le chef de ces policiers, compilés dans le rapport du délégué général des Droits de l'enfant en 2018. Un collectif de mères du quartier, le collectif des madrés, s'est même constitué pour dénoncer les violences de la brigade UNEUS à l'égard de leurs enfants.

Enfin, l'angle choisi par ce reportage se focalise uniquement sur la question de la criminalité et du « retour à l'ordre » sans évoquer les causes de cette criminalité qui peuvent être multiples (transformation du marché de l'emploi, hausse des qualifications requises, discriminations raciales à l'œuvre dans l'ensemble des sphères de la société...). Rappelons que le bas de Saint-Gilles fait partie des zones les plus pauvres de la région Bruxelles-Capitale. En se focalisant sur uniquement sur les conséquences visibles des inégalités sociales dans notre capitale et rarement sur ses causes, on renforce à nouveau la mauvaise image des quartiers populaires et de leurs habitants.

**Pour aller plus loin :**

- Uneus : cow-boys de proximité, Alter Échos, novembre 2018 : <https://www.alterechos.be/uneus-cow-boys-de-proximite/>
- De l'importance de croire ses enfants quand il s'agit de violences policières, Vice, avril 2021 : <https://www.vice.com/fr/article/epngae/violences-policieres-sante-mentale-collectif-des-madres>
- Le collectif des madrés : <https://www.collectifdesmadres.be/>

---

1. <https://www.lalibre.be/belgique/judiciaire/2020/05/14/brigade-policier-uneus-la-politique-de-type-tolerance-zero-nest-pas-une-solution-3PJDN4TJAJDYXJUF7K7XCIIRKA/>

## 1. Les premiers concernés

La parole est rarement donnée aux jeunes concernés par les violences policières. Très souvent, lorsque c'est le cas, on les anonymise.



RTL-info, vidéo, publié le 09-09-2020  
<https://www.rtl.be/info/video/757016.aspx>



La capitale, publié le 22-08-2019  
<https://lacapitale.sudinfo.be/426806/article/2019-08-22/mehdi-bruxellois-de-17-ans-mort-en-tentant-de-fuir-la-police>

Il est très courant que les personnes interviewées souhaitent garder l'anonymat lorsqu'elles s'expriment sur un sujet tel que les violences policières. Les journalistes recourent donc souvent à ce procédé de manière assez peu créative (voir images ci-dessus). Nous aurions sans doute une autre impression si nous pouvions entendre ces jeunes s'exprimer longuement. Il est probable que si les journalistes réussissaient à construire une relation de confiance avec la ou les personnes filmées, cela permettrait de conduire des interviews dans de meilleures conditions et ainsi mettre en valeur la parole des jeunes que l'on entend déjà trop peu.

La première photo est issue d'un reportage télévisé qui portait sur des incidents survenus dans le quartier des Marolles. Les journalistes sont allés à la rencontre de jeunes habitants du quartier pour connaître leurs avis sur cette situation. L'interview a été conduite dans la rue, rapidement et nous n'apercevons que les parties des corps de personnes interviewées (leurs pieds)

La deuxième photo est celle de Medhi Bouda, un jeune homme décédé en 2018 après avoir été percuté en scooter par une voiture de police. Parmi les premières photos du jeune, celle-ci a été utilisée par les journaux du groupe Sud Presse. Alors que les premières versions parlaient de Medhi comme d'un « fuyard », cette photo renforce sa criminalisation

### Pour aller plus loin :

- La propagande au ralenti n°4 : la représentation médiatique des quartiers populaires, ZIN TV, octobre 2021 : <https://zintv.org/outil/la-propagande-au-ralenti-vol-4/>



## 2. Le caractère raciste des violences

**On entend également peu parler de la peur bien réelle que suscitent les pratiques policières chez les jeunes, de la souffrance et le deuil des familles, du caractère raciste de ces crimes.**

Mimoun Sanhaji, 22 ans, décédé le 22 août 1991, Saïd Charki, 27 ans, décédé le 7 novembre 1997 Semira Adamu, 20 ans, décédée le 22 septembre 1998, Karim Cheffou, 23 ans, décédé le 23 janvier 2002, Ceylan Ardiçlar, 38 ans, décédé le 17 juin 2006 Fayçal Chaaban, 25 ans, décédé le 25 septembre 2006 Jonathan Jacob, 26 ans, décédé le 6 janvier 2010 Soulaïmane Jamili Archich, 15 ans, décédé le 21 février 2014 Dieumerci Kanda, 41 ans, décédé le 4 février 2015 Ouasim Toumiont, 24 ans, décédé le 9 mai 2017 Sabrina El Bakkali, 20 ans, décédée le 9 mai 2017 Jozef Chovanec, 38 ans, décédé le 24 février 2018 Moïse Lamine Bangoura, 27 ans, décédé le 7 mai 2018 Mawda Shawri, 2 ans, décédée le 17 mai 2018 Mehdi Bouda, 17 ans, décédé le 20 août 2019 Adil Charrot, 19 ans, décédé le 10 avril 2020, Abderrahmane Ridha Kadri, 29 ans, décédé le 19 juillet 2020, Ibrahima Barrie, 23 ans, décédé le 9 janvier 2021, Ilyes Abbedou, 29 ans, décédé le 19 janvier 2021, Mohamed Amine Berkane, décédé le lundi 13 décembre 2021.

Ceci est la liste (connue et probablement non exhaustive donc) des personnes tuées à la suite directe d'une interaction avec la police ces dernières années en Belgique. Les points communs entre ces personnes sont leurs jeunes âges et le fait qu'ils sont perçus comme non-blanches. Ce constat associé aux résultats d'études et d'enquêtes académiques, associatives et militantes sur la question nous permettent d'affirmer les violences policières touchent principalement et plus violemment les populations « perçues comme étrangères » (même si elles ne constituent pas la seule catégorie de la population à être soumise à la surveillance et à la répression policière). Pourtant le caractère raciste de ces crimes et violences est rarement souligné dans les médias alors qu'il est essentiel à leur compréhension.

Il faut restituer ces violences dans un contexte sémantique raciste, où l'on construit un Eux que l'on oppose à Nous et que l'on déshumanise tellement que sa mise à mort semble presque normale. Certains groupes de la population (ici en l'occurrence les jeunes perçus comme non-blancs) constituent alors « des corps d'exceptions » pour reprendre un concept forgé par le chercheur Sidi Mohammed Barkat. Il utilise ce concept pour analyser la situation du colonisé algérien mais cette analyse reste tout à fait actuelle pour comprendre le caractère raciste des crimes policiers.

« Le corps d'exception est d'abord une image, l'image de corps sans raison, réputés dangereux, indignes de la qualité de citoyen, mais cependant membres de la nation (...), inclus dans le corps social en tant qu'exclus, soumis à un régime légal d'exception permanente établissant au cœur de l'État de droit une suspension du principe d'égalité. Cette réduction des colonisés à des corps simplement organiques et déshumanisés, ainsi que leur exclusion de la sphère politique, ont rendu pensable et possible leur transformation en corps indifférenciés **pouvant être mis à mort arbitrairement**, au moment précis où ils prétendaient apparaître dans l'espace public comme des sujets porteurs du droit d'avoir des droits. »

### Pour aller plus loin :

- Le corps d'exception et ses métamorphoses (Première partie), Réflexions sur la discrimination raciste, Pierre Tevanian, Les mots sont importants ( LMSI), septembre 2005 : <https://lmsi.net/Le-corps-d-exception-et-ses-mA-c>

Rappelons que la plupart des policiers responsables de ces morts n'ont pas été inculpés et la plupart sont toujours en fonction. « D'après les chiffres du comité P (2013-2017), 68 % des policiers inculpés pour des faits de violences policières ont bénéficié d'un non-lieu, 20 % ont été acquittés et 6 % ont bénéficié d'une suspension du prononcé. Ce qui veut dire que **9 policiers sur 10 ressortent blanchis par la justice des crimes et délits qu'ils ont commis**. Même les très rares policiers qui seraient malgré tout condamnés à du sursis des suites d'une procédure judiciaire, comme l'a été en première instance le policier qui a tué Mawda, bénéficient en réalité d'une sorte de non-lieu de fait dans la mesure où malgré une marque criminelle dans leur casier judiciaire, ils continuent à pouvoir exercer leur fonction de policier en toute impunité.»<sup>1</sup>

1. Au cœur de l'impunité : les techniques policières d'interpellation, Texte publié dans le cadre du groupe de travail mandaté par les Bruxelles Panthères autour des violences policières, JOC, juin 2021 : <https://joc.be/au-coeur-de-limpunite-les-techniques-policieres-dinterpellation/>

# 06

## Pour aller plus loin

### Pour aller plus loin :

- La propagande au ralenti n°4 : la représentation médiatique des quartiers populaires, ZIN TV, octobre 2021 : <https://zintv.org/outil/la-propagande-au-ralenti-vol-4/>
- Comité Justice Pour Lamine <https://www.facebook.com/Comit%C3%A9-Justice-Pour-Lamine-103771228096922/>
- Enquête de Médiapart du 11-08-2016 : [https://www.mediapart.fr/journal/france/110816/avant-adama-traore-ces-etranges-malaises-entre-les-mains-de-la-police?page\\_article=1](https://www.mediapart.fr/journal/france/110816/avant-adama-traore-ces-etranges-malaises-entre-les-mains-de-la-police?page_article=1)
- Répertoire des violences policières, Nicholas Kumba, ZIN TV, mars 2021 : <https://zintv.org/repertoire-violences-policieres/>
- Au cœur de l'impunité : les techniques policières d'interpellation, Texte publié dans le cadre du groupe de travail mandaté par les Bruxelles Panthères autour des violences policières, JOC, juin 2021 : <https://joc.be/au-coeur-de-limpunite-les-techniques-policieres-dinterpellation/>
- Condamner les débordements, c'est être complice des violences systémiques, Vice, janvier 2021 : <https://www.vice.com/fr/article/pkdxzz/condamner-debordements-manifestations-complice-des-violences-systemiques>
- La représentation médiatique des violences policières : l'affaire Mawda : <https://zintv.org/outil/la-representation-mediatique-des-violences-policieres-laffaire-mawda/>
- Uneus : cow-boys de proximité, Alter Échos, novembre 2018 : <https://www.alterechos.be/uneus-cow-boys-de-proximite/>
- De l'importance de croire ses enfants quand il s'agit de violences policières, Vice, avril 2021 : <https://www.vice.com/fr/article/epngae/violences-policieres-sante-mentale-collectif-des-madres>
- Le collectif des madrés : <https://www.collectifdesmadres.be/>
- Le corps d'exception et ses métamorphoses (Première partie), Réflexions sur la discrimination raciste, Pierre Tevanian, Les mots sont importants ( LMSI), septembre 2005 : <https://lmsi.net/Le-corps-d-exception-et-ses-mA-c>

Une fiche pédagogique éditée par ZIN TV  
Décembre 2021 - [contact@zintv.org](mailto:contact@zintv.org)  
[www.zintv.org](http://www.zintv.org)

Retrouvez tous nos outils et fiches pédagogiques  
dans la section OUTILS de notre site internet : <https://zintv.org/outils/>